



158, rue du Château d'eau, 46140 Sauzet - sned.association@gmail.com
Association régie par la loi de 1901
Déclarée à la Préfecture du Lot le 2 août 2011, JO du 31 août 2011
N° RNA W461002091

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 10 décembre 2021 Salle des fêtes de Trébaix - Villesèque

La séance est ouverte à 18h00

Adhérents présents : 8

Adhérents représentés : 7

- Par Michel Nicolitch (2 procurations) : Dominique Nicolitch, Gérard Milon
- Par Georges Winter (1 procuration) : Lesley Judd Relph
- Par Véronique Sudre (1 procuration) : Michèle Milon
- Par Jean-Claude Walter (1 procuration) : Olivier Boyer
- Par Danielle Zenaidi (1 procuration) : Danielle Boyer
- Par Marie Walter (1 procuration) : Annie Perez

Pour information 21 adhérents étaient à jour de cotisation au 31 octobre 2021

La convocation, datée du 19/11/2021, présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

Assemblée Générale Ordinaire pour la période allant du 1er novembre 2019 au 30 novembre 2021

Rapport moral présenté par la présidente Véronique Sudre

AG ordinaire, bien peu ordinaire.

Voici presque deux ans que nous n'avons pas réuni cette assemblée, la dernière ayant eu lieu ici même le 31 janvier 2020. La pandémie de la Covid 19 et ses variants surgissant d'on ne sait où, nous ont contraint et nous contraignent toujours à une vie associative ralentie.

Nous présenterons donc les bilans de deux années, 2020 et 2021.

Je vous remercie de votre présence ce soir, ainsi que les adhérents qui ont souhaité être représentés.

Le bilan d'activité que Georges va présenter rend compte de problèmes environnementaux qui ne cessent d'être préoccupants. Si les réunions en présentiel étaient limitées, d'autres occasions de réflexion, de formation et de discussion ont été possibles grâce aux applications numériques de réunion à distance, au site Internet de FNE ou d'autres organismes, aux publications d'associations locales.

Nous déplorons dès l'été 2020 mais aussi en 2021 la difficulté de réunir régulièrement nos conseils collectifs et d'organiser nos réunions festives marquantes : la fête du 14 juillet, les soirées culturelles, la fête d'avant Noël ou la galette en partenariat avec La Carrouve.

Au printemps 2021, notre association a pris le relais de l'association Sarasvati pour aider structurellement et financièrement la famille Alwani, jusqu'à leur prise en charge en septembre 2021 par le centre d'aide aux demandeurs d'asile de Cahors. Un bel élan de solidarité et de générosité a porté cette action. Que soient vivement remerciés les adhérents du SNED, de La Carrouve et leurs amis.

Michel vous présentera dans les comptes financiers, le compte spécifique des dons et dépenses concernant la famille. La gestion de ce compte, maintenant clôturé, a été faite conformément à l'article 10 du règlement intérieur de l'association qui stipule que "L'association ne peut être engagée financièrement que pour des actions correspondant à l'objet de ses statuts."

Après la présentation des rapports d'activité et financier,

- nous définirons le montant des cotisations pour 2022 ;
- nous ferons le point sur les problématiques énergétiques et les implantations d'éoliennes dans le Quercy blanc ;
- nous prendrons une décision quant au problème de la décharge "sauvage" sur un terrain privé chemin du Fau à Sauzet ;
- nous définirons le projet associatif 2022 ;
- nous aborderons les questions diverses ;
- et enfin, nous procéderons au renouvellement du conseil d'administration.

Rapport d'activité présenté par le secrétaire Georges Winter

Vie de l'association :

Les conditions sanitaires liées à l'épidémie de COVID ont pesé sur l'activité, réduisant la fréquence des réunions du conseil collectif, ainsi que le nombre de personnes réunies. Un certain nombre d'événements ont dû être déplacés ou annulés, notamment nos rendez-vous festifs, tels que le 14 juillet, la galette du nouvel an ou la fête de l'Avant Noël.

Vigilance environnementale :

Adhésion à FNE-MP :

Notre association est toujours adhérente de FNE-MP. L'Assemblée Générale décidera de la reconduction de cette adhésion. Georges Winter a quitté le bureau en juin 2021, mais nous sommes toujours, avec Jean-Claude Walter, administrateurs dans le 3ème collège. En tant que représentants de la fédération régionale, nous sommes présents dans un certain nombre de commissions lotoises : PLUi de la CCVLV, CTS (Comité Territorial de Santé), CODENAPS...

En outre FNE-MP a proposé des formations en visio-conférence pour les bénévoles, sur différentes thématiques : qualité de l'air, eau et sol, aménagement du territoire...

PLUi de la CCVLV :

En cours de rédaction, en fonction des orientations du PADD et du SCoT du sud du Lot, dépendant des prescriptions de la loi Climat-Energie (août 21). La consommation d'espace naturel, agricole ou forestier ne devra pas dépasser, pour la présente décennie, la moitié de la consommation de la décennie précédente, pour atteindre l'objectif de Zéro artificialisation nette en 2050. Le conseil d'état définira ce qui doit être considéré comme artificialisé. Le PLUi devra prendre en compte les trames vertes, bleues et brunes...

CTS :

Inciter à la prise en compte et l'analyse des incidences des pollutions environnementales sur la santé. C'est la question des maladies liées à l'utilisation des pesticides en agriculture, des perturbateurs endocriniens dans l'alimentation... Il s'agit de développer des études sur le terrain, les dernières publications de l'INSERM (juin 2021) qui confirment des liens avérés avec certaines pathologies sont plutôt alimentées par la littérature scientifique, aux analyses parfois contradictoires

La question des énergies renouvelables :

Dans notre environnement, plusieurs projets photovoltaïques et éoliens sont en question.

Nous sommes opposés à des projets d'implantations industrielles, tels que le projet dit "agrivoltaïque" sur 66 ha à Montcuq, ou celui dit des "grappes" de Sérignac qui pourrait cumuler de 150 à 250 ha sur trois départements, Lot (Mauroux, Floresssas, Sérignac, Montcuq et Portes du Quercy), Lot et Garonne, Tarn et Garonne.

Le projet éolien de la Truque de Bourdille suscite l'opposition de plusieurs associations. La Com Com du Quercy Blanc n'a pas signé la Charte des Energies Renouvelables du Lot.

Nous nous sommes rapprochés de plusieurs associations opposées aux projets industriels : Environnement Juste et ASMPQ notamment, sans réussir à finaliser une action commune.

En revanche, nous soutenons les implantations raisonnables et les projets coopératifs dont les impacts sur la biodiversité sont limités, tels que les installations photovoltaïques de Céléwatt ou celle de la commune de Villesèque sur 5000 m2.

Décharge sauvage et Sentinelles de la Nature:

Sentinelles de la Nature est une application développée par FNE, qui permet de signaler des pollutions et nuisances (points noirs), ainsi que des réalisations positives (points verts).

La décharge du chemin du Fau a fait l'objet d'un signalement sur cette application.

Nous avons envoyé un courrier au préfet et à la CCVLV le 29/04/21. De son côté, le juriste de FNE-MP, Hervé Hourcade a écrit au service ICPE de la DREAL, à la même date.

Ces courriers sont restés sans effet. Nous constatons plutôt une aggravation. L'Assemblée Générale doit décider de la poursuite des opérations.

Aide à la famille Alwani et contributions associatives (2021):

La famille Yéménite, composée des parents et de leurs 6 enfants, d'abord hébergée à Combeplane chez Marie-Christine et Jérôme Chaumié, a sollicité notre aide. Nous avons pu leur trouver un hébergement d'avril à fin août à Sauzet, équipé grâce à la solidarité des membres de l'association et financé par les dons d'adhérents et de sympathisants. Une rubrique distincte de comptabilité a été créée, dont Michel fera le bilan. Ils sont, depuis septembre, hébergés et pris en charge par le CADA/CELL, association d'aide aux demandeurs d'asile à Cahors.

Rapport financier présenté par le trésorier Michel Nicolitch

Banque :

Solde créditeur au 1er novembre 2019	6.780,03 €
Livret A	5.529,71 €
Compte chèque	1.250,32 €
+ fond de caisse au 1er novembre 2019	240,72 €

Recettes et encaissement 2020 + 2021 :

Intérêts Livret A	70,48 €
Adhésions (16 en 2020 + 21 en 2021) x 10 €	370,00 €
Dons SNED	60,00 €
Dons famille Alwani (compte de trésorerie annexe)	3.250,00 €
Total des recettes et encaissements 2019	3.750,48 €

Dépenses 2020 + 2021 :

Montant total des factures payées	771,08 €
Frais bancaires	- €
Dépenses famille Alwani (compte de trésorerie annexe)	3.250,00 €
Total des dépenses 2019	4.021,08 €

Solde créditeur au 30 novembre 2021

	6.595,86 €
Livret A	5.600,19 €
Compte chèque	995,67 €
+ fond de caisse au 30 novembre 2021	224,29 €

Conformément à notre règlement intérieur, l'aide financière apportée à la famille Alwani a fait l'objet d'une comptabilité séparée, les dépenses étant entièrement compensées par les recettes.

Les 3 rapports sont approuvés et adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

Montant de l'adhésion SNED 2022

L'assemblée vote à l'unanimité le renouvellement du montant de l'adhésion à 10 €

Adhésion à FNE Midi Pyrénées

L'assemblée vote à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion (35 €) plus un don de 65 €
Soit 100 €

Perspectives et projets

Problématiques énergétiques :

compte tenu de l'intérêt du sujet et de son développement local, une réunion/débat est prévue en début d'année 2020.

Décharge sauvage du chemin du Fau :

L'assemblée vote à l'unanimité la continuation et l'intensification des actions engagées : signalement sur l'application Sentinelles de la Nature, courrier au préfet et à la CCVLV, relance du juriste FNE-MP, rendez-vous avec M. Oustry et le maire de Sauzet...

Activités festives et partagées (si les conditions sanitaires le permettent) :

- Galette des Rois et vœux avec La Carrouve
- Inauguration du Jardin pédagogique de Carnac avec La Carrouve
- Sorties nature (en relation avec l'association Primula)
- Fête du 14 juillet...

Questions diverses

L'incidence des traitements phytosanitaires sur la santé des riverains :

Relance nécessaire de la commission agriculture et environnement de Carnac-Rouffiac pour répondre aux préoccupations des habitants. Pour rappel: débat public sur l'utilisation des pesticides en viticulture en juin 2016 ; visite ouverte aux habitants de l'exploitation Château Ponzac en 2019 ; en prévision : la visite de l'exploitation en coopérative de Laurent Lagarde avec accompagnement d'une technicienne de Vinovalie. Une enquête de FNE 82, menée auprès de mille personnes habitant à proximité des vergers montre que le tiers de la population concernée souffre de maladies graves, proportion bien au-dessus de la moyenne nationale.

La multiplication des grillages au périmètre des truffières :

les membres de l'assemblée constatent le développement important des plantations sur le territoire, avec pour conséquence la clôture de nombreux terrains. Situation en contradiction avec les règles environnementales du SCoT, qui prescrivent une meilleure gestion des trames vertes, couloirs de biodiversité.

L'assemblée s'interroge sur l'action qu'il convient d'entreprendre.

La chasse :

Des faits divers récents posent la question des "conflits d'usage", donc de l'éventualité de reconduction d'un jour sans chasse (le mercredi, introduit par D.Voynet a été supprimé par R.Bachelot).

L'opportunité d'un débat sur la question ne fait pas l'unanimité des présents.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

Se présentent au Conseil d'Administration :

- Véronique Sudre
- Georges Winter
- Michel Nicolitch
- Marie-Christine Chaumié
- Stéphane Vettoretti
- Madeleine Bourgeade

Véronique Sudre, Georges Winter, Michel Nicolitch, Stéphane Vettoretti et Madeleine Bourgeade sont élus à l'unanimité des présents et représentés.

Marie-Christine Chaumié obtient 3 voix et n'est pas élue.

La séance est levée à 20h30.

Pour le bureau, la Présidente de l'Association
Véronique Sudre

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. Sudre', written over a horizontal line.